

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du Mardi 18 novembre 2025

Etaient présent.e.s :

Collège A

Bessone Magali
Giocanti Sylvia
Lauzier Sandra
Marquer Eric
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

De Calan Ronan
Frerejouan Mathieu
Marchand Stéphane
Rateau Paul

Administration

Jourdin Stéphane
Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Bestauros Nicolas
L'Utile Shane

Etudiants, membres suppléants

Blanchet Emilien
Borry Balthazar

Personnalités extérieures

Arnaud Denis
Delattre Michel

Invités

Chomenidis Stratis

Etaient représenté.e.s

Pierre-Marie Morel représenté par Pierre-Yves Quiviger
Christophe Grellard représenté par Pierre-Yves Quiviger

1. Informations

. Composition du conseil de gestion :

Les représentants étudiants signalent à l'ensemble des membres du conseil que la présente séance est la dernière de leur mandat. Les élections en vue de leur renouvellement auront lieu à la fin du mois de novembre 2025.

Pierre-Yves Quiviger signale par ailleurs que les élections concernant les autres catégories de représentants (professeurs, maîtres de conférences et personnels BIATPSS) se tiendront avant le printemps 2026. Il rappelle aussi que le CCS 17-70-72 sera renouvelé en début d'année civile prochaine.

2. Approbation du compte rendu du conseil du 21 octobre 2025

Résultat du vote : 5 ne prennent pas part au vote

Le reste des voix est pour

Le compte rendu est adopté.

3. Intitulé du poste de professeur susceptible d'être mis au concours en 2026

Pierre-Yves Quiviger soumet au vote du conseil l'intitulé du poste : « Histoire de la philosophie moderne (XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècle) », issu des débats au sein du conseil scientifique de l'UFR, réuni la veille. Ce poste sera rattaché à l'équipe de recherche HIPHIMO.

Résultat du vote : 1 ne prend pas part au vote

Le reste des voix est pour

Le conseil de gestion approuve l'intitulé du poste. Le profil détaillé sera adopté lors du prochain conseil.

4. Capacités en master pour l'année 2026/2027

Etienne Bimbenet indique que la capacité d'accueil limitée sera un peu supérieure à la capacité offerte limitée affichée sur l'application Monmaster.

Cela correspond à une reprise des capacités affichée l'année dernière.

Ayse Yuva précise que s'agissant du master « philosophie et études culturelles » en partenariat avec l'université Viadrina, le niveau B2 en allemand sera exigé pour candidater à l'inscription.

5. Composition du bureau du conseil de gestion

Pierre-Yves Quiviger précise que les élections des représentants étudiants vont entraîner une modification de la composition du bureau de conseil de gestion.

Il faut par ailleurs prévoir le remplacement de Sandra Laugier qui ne peut plus siéger en raison de son indisponibilité.

Le conseil accepte la candidature de Eric Marquer en remplacement de Sandra Laugier.

6. Questions diverses

. Annonce du décès d'un étudiant de l'UFR de philosophie

Shane L'Utile déplore que l'information du décès en octobre d'un étudiant de l'UFR, Marwan Jairy, ait été délivrée par voie de mail. L'information s'est en effet trouvée noyée dans les nombreux messages transmis quotidiennement aux étudiants. Par ailleurs, tous les étudiants n'ont pas reçu l'information. La question se pose donc de savoir comment cet événement a été traité par les enseignants, et plus largement comment traiter de la meilleure manière ce type de situation.

Emilien Blanchet estime que la gravité de la situation nécessite de ne pas en rester là.

Pierre-Yves Quiviger déclare avoir été très embarrassé par l'information autour de cet événement tragique face auquel il n'existe aucune bonne solution. Il présente ses excuses pour n'avoir

probablement pas fait ce qui était le plus adapté. C'est la première fois, en presque six ans de direction d'UFR, qu'il est confronté à un tel drame.

Pierre-Yves Quiviger a fait le choix d'attendre la réouverture des services administratifs de l'UFR, à l'issue des congés de la Toussaint, pour informer les étudiants. Les enseignants ont quant à eux été informés le vendredi de la même semaine de congés.

Il a également fait le choix de ne pas révéler la cause du décès de l'étudiant et de simplement donner des informations sur ses obsèques.

Emilien Blanchet évoque les conclusions des réflexions qu'il a eues avec certains de ses collègues étudiants : s'il convenait en effet de ne pas révéler les causes du décès, une annonce aurait néanmoins pu être faite au début des cours.

Pierre-Yves Quiviger confirme que le canal le plus fiable est le cours, mais estime que le mail demeure un outil complémentaire.

En outre les informations sur les obsèques se justifiaient par leur date rapprochée.

Emilien Blanchet déplore l'absence de parole des enseignants des cours dans lesquels était inscrit l'étudiant. Il s'agit d'un échec de l'université qu'il ne faudra pas renouveler.

Ronan De Calan souligne le bon sens des remarques formulées par les représentants étudiants, et indique que des informations sur le dispositif de soutien psychologique auraient également dû être délivrées.

Sandra Laugier suggère la rédaction d'une déclaration du conseil qui acte de la mauvaise communication en direction des étudiants lors de ces terribles circonstances.

Etienne Bimbenet et Pierre-Yves Quiviger proposent l'envoi immédiat d'un message aux étudiants des master 1 et 2, comprenant un lien vers les dispositifs existants au sein du service de la santé étudiante et revenant sur la mauvaise prise en charge initiale de l'annonce du décès de Marwan Jairy. Par ailleurs, la diffusion du compte rendu du conseil permet d'acter la mauvaise prise en charge initiale de cet événement terrible au sein de l'UFR.

. Suppression des APL pour les étudiants extra-communautaires

Magali Bessone suggère l'adoption d'un texte par le conseil de gestion.

Shane L'Utile indique qu'un texte a déjà été adopté à la CFVU ce même jour.

Ronan De Calan propose que le conseil s'associe à la motion de la CFVU :

La proposition gouvernementale visant à supprimer l'accès aux aides personnalisées au logement (APL) pour les étudiants·es internationaux·ales, La situation déjà extrêmement précaire d'une grande partie de ces étudiants·es, souvent éloignés·es de leurs familles et contraints·es de cumuler emplois précaires pour subvenir à leurs besoins, Les coupes budgétaires successives qui affaiblissent le financement du service public de l'enseignement supérieur et aggravent les conditions de vie et d'études, Le rôle essentiel des étudiants·es internationaux·ales dans la vie académique, scientifique et culturelle de nos universités, et la mission du service public universitaire d'assurer l'égalité d'accès à la formation et à la réussite, sans distinction d'origine ou de nationalité, La CFVU de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne : Condamne fermement la proposition de suppression des APL pour les étudiants·es internationaux·ales, mesure qui porterait une atteinte grave au principe d'égalité et à la dignité des personnes concernées. Rappelle que ces aides constituent souvent un soutien vital permettant à ces étudiants·es de se loger et d'étudier dans des conditions décentes. Alerte sur les conséquences sociales, humaines et pédagogiques d'une telle décision, qui risquerait d'exclure de l'enseignement supérieur public des milliers d'étudiants·es déjà fragilisés·es. Exprime sa solidarité avec l'ensemble des étudiants·es internationaux·ales et demande le maintien intégral de leurs droits aux aides au logement.

Appelle le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à renoncer à cette mesure injuste et discriminatoire, et à engager une politique ambitieuse de lutte contre la précarité étudiante La CFVU de L'université Paris 1 Panthéon Sorbonne réaffirme avec force que les étudiants·es internationaux·ales font pleinement partie de la communauté universitaire. Ils et elles ne sauraient devenir les victimes de choix budgétaires qui sacrifient l'humain au profit de l'austérité. Nos étudiants·es ne sont pas et ne seront jamais des variables d'ajustement budgétaire.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Avant de lever la séance, Pierre-Yves Quiviger remercie les élu.e.s étudiant.e.s pour leur implication et leur rigueur dans les travaux du conseil de gestion tout au long de leur mandat. Ils et elles vraiment aidé de manière essentielle le conseil d'UFR dans son travail.

La séance est levée à 17h10.

Compte rendu adopté par le conseil du 9 décembre 2025